

## 1. Assurance véhicules à moteur

Les principaux atouts de notre assurance véhicules à moteur sont les suivants :

- ✔ **Car hacking** : couverture en cas de vol, tentative de vol ou collision
- ✔ **Une indemnisation à 100 % en cas de dommage total** durant les deux ans qui suivent la première mise en circulation, puis selon la valeur de base majorée
- ✔ **Option de paiement mensuel** : en faisant appel à la **e-facture**, la prime peut être payée mensuellement (CHF 2.- par facture)
- ✔ La **faute grave** selon l'art. E13 CGA est également **assurée sans surprime**
- ✔ **Selon nos racines mutualistes, redistribution d'une part du bénéfice** chaque année selon un rythme bisannuel
- ✔ **Bonus maximum à vie**
- ✔ Les dommages survenus aux véhicules des membres de la famille sont automatiquement assurés
- ✔ **Franchise à CHF 0 pour les nouveaux ou jeunes conducteurs**, lorsque ceux-ci sont déclarés comme conducteurs
- ✔ **Réduction de la franchise de CHF 100** si la réparation est effectuée dans un [garage partenaire](#) de la Vaudoise
- ✔ **Dommages de parc** survenus lors d'une collision **sans répercussion sur le bonus**

Selon la solution choisie, notre produit offre les avantages supplémentaires suivants :

- ✔ **Crevaision / dommages dus à des erreurs de carburant / dommages dus à des installations de lavage** sont assurés sans frais
- ✔ **Prestations d'assistance complètes** (plus d'informations en cliquant [ici](#))

Si le conducteur a moins de 30 ans, le client peut profiter **des avantages supplémentaires suivants** :

- ✔ **Bon de CHF 200** sur la première prime

Si une moto est assurée en plus de la voiture de tourisme, le client profite d'un rabais supplémentaire de 10 % sur la prime de l'assurance moto.

## 2. Responsabilité civile & ménage

Les principaux atouts du produit « Home in One » sont les suivants :

- ✔ **Selon nos racines mutualistes, redistribution d'une part du bénéfice** chaque année selon un rythme bisannuel
- ✔ **Les personnes faisant ménage commun avec l'assuré sont incluses dans la RC sans limitation d'âge** : le preneur et toutes personnes vivant en ménage commun
- ✔ **Renonciation à invoquer la faute grave** (sauf en cas d'abus d'alcool, de drogues ou de médicaments)
- ✔ **Franchise : à choix, franchise intégrale également possible**
- ✔ **Assistance « Home » y compris assistance informatique** (plus d'informations en cliquant [ici](#))



### 3. Assurance bâtiment

Les principaux atouts du produit « Building » sont les suivants :

- ✧ **Selon nos racines mutualistes, redistribution d'une part du bénéfice** chaque année selon un rythme bisannuel
- ✧ **Couverture tremblement de terre** sans valeur minimum sur l'échelle de Richter
- ✧ **Rabais attractifs sur les nouvelles constructions**
- ✧ Attestation annuelle d'assurance à employer pour le parc immobilier
- ✧ Wording sur mesure possible
- ✧ **Franchise : à choix, franchise intégrale également possible**

#### Brokers Union AG

Nenzlingerweg 5 | Postfach 1104 | 4153 Reinach BL

Nos heures d'ouverture sont

Lundi - vendredi 08.00 – 12.00 heures 13.30 – 17.00 heures

Téléphone: 061 716 95 95

Email: [info@brokersunion.ch](mailto:info@brokersunion.ch)